

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—  
 expéd. franco par la poste 8.—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 4.—  
 par la poste, franco 5.—  
 Pour 3 mois, " " " 2.—  
 Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du  
 Temple-Neuf 3, et dans tous les bureaux de  
 poste.

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

Paraissant le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Lausanne (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg) et MM. Verésoff et Cie, à Genève et à Paris.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 li-  
 gnes et au delà, 10 c. la ligne ou son espace,  
 et 5 c. la répétition. Annonces non cantonales,  
 15 c. Avis mortuaires, de fr. 1 à 1.50. Pour  
 s'adr. au bureau 50 c. Indications écrites, 10 c.  
 — Dans la règle, les annonces se paient d'a-  
 vance ou par rembourse. Réclames 20 c. Les  
 annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mer-  
 credis et vendredis paraissent le lendemain.

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — NOVEMBRE 1874

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL											CHAUMONT											
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Bau tombée.	VENT DOMINANT		ETAT du ciel.	REMARQUES	LIMNIMÈTRE en centimètres.	TEMPÉRAT. du lac	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Bau tombée.	VENT DOMINANT		ETAT du ciel.	REMARQUES		
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Moyenne du jour.					Minim.	Maxim.	Moyenne du jour.			Direction.	Force.			Direction.	Force.
11	3,8	1,6	6,9	716,56	0,8	NE-N	mod	couv.	Pluie d. la nuit, vent fort s.	324,2	6,8	-0,4	-3,4	4,5	665,2	—	NO	fort	couvert	Bronil. mouvant m		
12	0,9	-1,4	4,0	711,26	—	N-E	faible	clair		325,0	6,4	-4,2	-6,0	-1,6	659,7	—	NE	moyen	nuag.	Cimes des Hautes-Alpes s.		

**AVIS DE LA MUNICIPALITÉ**  
 Les contribuables de la circonscription de Neuchâtel sont prévenus que l'impôt municipal pour 1874 est payable dès ce jour, jusqu'au **15 novembre prochain**, au bureau du secrétariat municipal, 3<sup>me</sup> étage de l'hôtel-de-ville, de **9 heures du matin à midi** et de **2 à 5 heures du soir**.  
 Les contribuables qui n'auraient pas reçu leur mandat sont invités à le réclamer au même bureau.  
 Neuchâtel, le 28 octobre 1874  
 Le percepteur, Ch. JEANRENAUD.

## VENTE D'UN GRAND DOMAINE aux Planches et aux Envers du Côté (VAL-DE-RUZ).

Samedi 28 novembre 1874, dès 7 heures du soir, à l'hôtel de commune de Dombresson, où la minute de vente et le plan des immeubles sont déposés, Mme veuve Eugénie Matthey, de Savagnier, et ses petits-enfants, exposeront en vente par enchères publiques le grand domaine qu'ils possèdent dans une magnifique situation aux Petites-Planches et aux Envers du Côté, territoires de Dombresson, Villiers et Pâquier, ce domaine en un max est limité : au nord par Frédéric-Louis Monnier, Samuel Augsbourger, Louis Geiser, Fritz Guinand et Auguste de Montmolin, à l'est par ce dernier, la commune de Villiers et Fritz Burger, au sud par la commune du Pâquier, Henri Vauthier, Jean-Frédéric Amez-Droz et Auguste de Montmolin, et à l'ouest par ce dernier. Il se compose de :

- 1° Deux corps de bâtiments attenants, avec trois cuves à proximité. Ces bâtiments sont construits en pierre et bois, couverts en bois, et renferment deux logements, grange et écurie. L'un est assuré sous n° 26 pour fr. 1000, et l'autre sous n° 27 pour fr. 6000; ils occupent ensemble une superficie de 48 perches 40 pieds.
- 2° Un petit bâtiment à l'usage de remise, non loin des précédents, occupant 4 » 80 »
- 3° Un jardin près des maisons, contenant 22 » 80 »
- 4° Terres labourables excellentes et en parfait état de culture, de la contenance de 47 arpents, 177 » —
- 5° Forêt avec gros bois et recrues, dans la partie est du domaine, de la contenance de 2 » 31 » —
- 6° Forêt avec bois en pleine valeur dans la partie nord-ouest du domaine, de la contenance de 27 » 311 » —

Contenance totale : 77 arpents, 195 perches, soit 103 poses 95 perches ancienne mesure.  
 Pour la vente, le domaine sera partagé en deux lots : le premier comprendra les maisons, jardin, terres labourables et forêt, n° 1, 2, 3, 4 et 5 ci-dessus, et le 2<sup>me</sup> lot comprendra la forêt n° 6. L'immeuble sera ensuite exposé aux enchères dans sa totalité, en bloc.  
 La désignation des immeubles et les contenance sont garanties; elles résultent du plan levé et des calculs faits dernièrement, en vue de la vente, par M. Marc Gudet, arpenteur-géomètre.  
 Les exposants mettront en outre en vente la recrue perpétuelle, mais non le fonds d'une forêt peuplée de bois exploitable, située près du domaine et contenant environ six poses.  
 Cernier, le 12 novembre 1874. SOGUEL, notaire.

**Vente de bois**  
 La direction des finances, forêts et domaines de l'Etat, fera vendre aux enchères, mercredi 18 novembre, dès les 9 heures du matin, dans la forêt du Bois-l'Abbé :  
 40 moules de sapin et 12 de chêne, 2000 fagots  
 Rendez vous à Champ Monsieur, à l'entrée de la forêt.  
 Neuchâtel, le 9 novembre 1874  
 L'Inspecteur des forêts et domaines, A. LARDY.

**IMMEUBLES A VENDRE**  
**Vente d'un terrain à bâtir**  
 On vendra par voie d'enchères publiques, le **samedi 28 novembre** prochain, en l'étude de MM. Jacottet et Roulet, Terreaux 5, Neuchâtel, à **3 heures après-midi**, un sol à bâtir de 7000 pieds environ, situé aux Sablons, proche la gare de Neuchâtel. S'adr. pour les conditions, à l'étude ci-dessus ou au propriétaire, Paul Trouvot, aux Sablons.  
 Magnifique situation entre deux routes, vue étendue.  
 Avant la vente on traitera de gré à gré.

**Vente immobilière à Auvornier**  
 Le lundi 30 novembre courant, M. Jules Redard exposera en vente par voie d'enchères, à l'hôtel du Lac, à Auvornier, dès les 7 heures du soir, les immeubles dont le détail suit, savoir :  
 1° A Lerin, territoire d'Auvornier, une vigne de 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> ouvr. Limites, ouest M. Benjamin Junod, est M. Charles Cortailod, sud l'hoirie P. Wenger.  
 2° Aux Dortines, territoire de Colombier, une vigne de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub> ouvr. Limites, ouest M. Ed. Rubeli, est Mme Perrochet-Bonhôte, nord M. G<sup>re</sup> de Chambrier.  
 3° Au Vilaret, territoire de Colombier, un terrain en nature de plantation défoncé nouvellement, contenant 2 ouvriers forts, limité au nord par le chemin du Vilaret, à l'ouest par M. Béguin et à l'est par Mme Girardet.  
 4° Aux Pistoules, territoire de Corcelles, une vigne de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub> ouvr. Limites, nord et est M. L'Eplattenier, de Coffrane, ouest et sud des chemins.

**Vente de deux maisons à Neuchâtel**  
 Le jeudi, 26 novembre 1874, à 3 heures après midi, les hoirs de feu M. J.-P. Virchaux-Dault exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude de P. H. Guyot, notaire, place du Marché 8, à Neuchâtel, les immeubles qu'ils possèdent à Neuchâtel, et qui consistent en deux maisons contiguës situées rue du Temple neuf et des Poteaux, renfermant trois magasins au rez-de-chaussée, une grande cave voûtée, d'autres plus petites et neuf appartements, le tout d'un excellent rapport et placé au centre de la ville.  
 Ces immeubles ont pour limites : au Nord MM. Ch. Gerster et Von Almen, à l'Ouest, M. Ch. Prolljus, à l'Est la rue des Poteaux et au Midi celle du Temple neuf. — Pour les visiter ou prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser en la dite étude

**Vente de bois**  
 La Commune de Bevaix vendra dans la forêt du Chanet, le samedi 21 novembre prochain, les bois suivants :  
 Environ 200 à 225 bois de sapin, 20 chars de darre.  
 Le rendez-vous est au haut de la Rochelette, à 3 heures du matin.  
 Les mises auront lieu contre argent comptant.  
 Bevaix le 12 novembre 1874  
 Au nom du Conseil administratif, E. RIBEAUX

### ANNONCES DE VENTE

**GANTS JOUVIN**  
 Les personnes qui en désirent pour le nouvel-an, sont priées de déposer leurs commandes au plus tôt chez **Georges Favre**, rue de l'Hôpital 2, lequel tient à leur disposition le carnet des échantillons de couleurs.

12 A vendre, de rencontre un manteau de fourrure, encore en bon état. S'adr. au magasin Bürger et Cie, Temple Neuf 20

13 A vendre, d'occasion, deux machines à coudre, dont une système Singer. S'adr. à Mlle Chiffelle, maison Neuve 5

**Maison Barbey et Cie**  
 Reçu des gants de peau blancs, à 1, 2, 3 et 4 boutons.

**Arboriculture**  
**E. Stauffer, jardinier à Champignon** a toujours un beau choix d'**arbres fruitiers** de tous genres, arbres d'**ombrage** et d'**ornement** de toute force et grandeur. **Arbustes**, **plantes vivaces**, **épinés** pour haies, **buis nain**, etc. Prix modiques, prompt expédition sur demande par lettre affranchie.

16 Mlles REYMOND et JEANRENAUD viennent d'ouvrir un magasin rue du Trésor, se composant de mercerie, lainerie, broderies, ouvrages au crochet, etc. Elles se recommandent aux personnes qui voudront les favoriser de leur confiance.

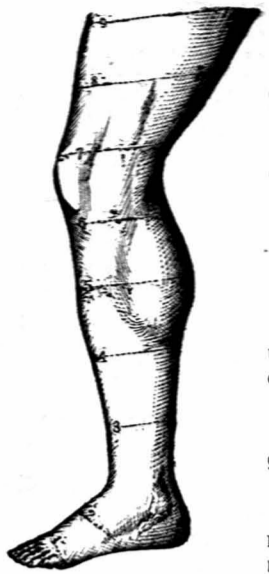
17 A vendre 600 poudrettes de trois ans, plant blanc. S'adresser pour les voir à Louis Bardet, vigneron, à la carrière de la Favarge près de la Coudre.

18 A vendre, un potager. S'adr. chez Trœsch, entre midi et une heure. Gibraltar 7.

**VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES**  
**Vente de bois**  
 Le Conseil administratif de la commune de Valengin vendra par voie d'enchères publiques, mardi 16 courant, dès les 9 heures du matin, 3.500 fagots d'élaguages, quelques demi-toises de bois et des lattes.  
 Rendez-vous devant l'hôtel de la Couronne. Conseil administratif.

# A. SCHMID-LINIGER

pellletier-bandagiste, rue des Epancheurs 10.



Un grand assortiment de fourrures en tous genres, comme **manchons, cols, boas, cravates, manchettes, paletots** pour messieurs, **tapis et descentes de lit, chancelières, bonnets** en pelisse, **gants** fourrés en peau glacée, en peau de daim et en laine.

**Chapeaux** en soie, feutre et étoffe dernière mode, **casquettes** et **bonnets** en tous genres.

Au même magasin assortiment complet de

## bandages

pour tous les âges et toutes les infirmités.

**Martingales et corsets orthopédiques, ceintures herniaires, ceintures hypogastriques, ceintures ventrières.**

Coussins en caoutchouc et en peau de toutes les formes.

**Bas pour varices, chaussettes, molletières, genouillères** et cui-sards.

Articles en caoutchouc.

Les meilleurs soins sont apportés dans le montage des broderies de tous genres et dans l'exécution de réparations concernant tous les articles ci-dessus mentionnés.

ROBES ET CHALES OCCASION UNIQUE ULLMANN-WURMSER DRAPERIE ET TOILERIE RUE DE L'HOPITAL 10

200 Tapis de lit à deux personnes à fr. 6. Assortiment complet en ouvertures en laine en toutes nuances de fr. 3 à fr. 30.

Soieries AU PRINTEMPS Trousseaux CHALES VELOURS magasin Bickert CORBEILLES dentelles RUE DE L'HOPITAL de mariage.

Articles exclusifs pour la saison.  
Confections, robes, costumes sur commande,  
Sous la direction d'une habile couturière de Paris.

# AU BON MARCHÉ SANS PAREIL

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

rue des Moulins 1, Neuchâtel.

Vient de recevoir un choix immense d'habillements confectionnés pour la saison d'hiver, tels que: **pardessus, jaquettes, vestons, pantalons, gilets, robes de chambre**, dont la **solidité** et l'**élégance** sont unis au **bon marché**.  
Tricots, caleçons chemises de flanelle et coton, cravates, faux-cols.

Draperie pour habillements sur mesure.

## LES BONS PAYSANS

Nouvelle villageoise

par **Urbain Olivier**

1 vol. in-12: 5 francs, vient d'arriver à la **librairie J. Sandoz**, à Neuchâtel.

25 Chez M. Claude Franc, marchand-tailleur, rue de l'Oratoire 7, à vendre un surtout pour monsieur, doublé de fourrure magnifique, confectionné chez lui.

La pâte pectorale fortifiante de J. KLAUS, Locle (Suisse) est approuvée depuis nombre d'années comme le meilleur remède contre la toux et affections de poitrine.

5 Médailles de récompense à diverses expositions.

Prix de la boîte: fr. 1; la 1/2 boîte: 50 c.

Dépôtaires: Neuchâtel, Bauler pharmacien, Jordan pharmacien; Fontaines, Hauser pharmacien; Chaux-de-Fonds, Boisot pharmacien; Couvet, Bader pharmacien; Fleurier, Andree pharmacien; St-Blaise, Zintgraff pharmacien; Bevaix, E. Meiller, négociant.

La même maison recommande ses extraits sucre et bonbons de malt de 1<sup>re</sup> qualité.

27 A vendre, une jolie chienne, pure race St-Bernard. S'adr. à Vauroux, près Bevaix.

## PATE PECTORALE FINAZ

AU LICHEN D'ISLANDE CONCENTRÉ

Trois médailles: Paris 1855, Genève 1856, Berne 1857.

Diplôme de mérite: Vienne 1873.

Le plus efficace des pectoraux contre les rhumes, la grippe, les toux opiniâtres et les affections de poitrine. La boîte fr. 1.50, la demi-boîte, 75 c.

A GENÈVE: chez **Burkel frères**.

Gros et détail. H 8221 X)

Et dans les pharmacies de MM **Baillet, Jordan** à Neuchâtel, **Chable** à Colombier, **Chapuis** à Boudry.

**François Egli** arrivera jeudi le 19 nov., avec un convoi de porcs maigres de différentes grosseurs. Comme de coutume, la vente aura lieu au marché des porcs, à Neuchâtel.

Lièvre en venaison

Petit gibier

**Morue 1<sup>re</sup> qualité. Bondons. Harengs verts. Camemberts. Harengs fumés. Mont-Dore.**

**Saucissons de Bologne et de Milan, langues de bœuf, Jambons de York.**

Magasin de comestibles

**Ch. SEINET**

8, rue des Epancheurs, 8.

Pour la saison, les magasins de la

# MAISON BLUM FRÈRES

sont des mieux fournis pour tout ce qui concerne

## L'HABILLEMENT POUR HOMMES ET ENFANTS

GRAND ASSORTIMENT

de pardessus, vestons, habillements complets, robes de chambre, etc

Choix très-varié de draperie en nouveautés anglaises et françaises

POUR VÊTEMENTS SUR MESURE.

Mêmes maisons

A GENÈVE

LAUSANNE

VEVEY.

A LA VILLE DE PARIS

Rue de l'Hôpital

et Grand'rue

(en face de la fontaine)

NEUCHÂTEL

9 FEUILLETON

## HANS BERNER ET SES FILS

SCÈNES BERNOISES PAR J. GOTTHELF.

(Suite et fin).

— Ce que je pressentais depuis longtemps, je l'ai vu et entendu hier. Maintenant je sais ce que vous faites et ce que vous pensez. Nous avons, votre mère et moi, des motifs suffisants de pleurer jusqu'à ce que les yeux nous sortent de la tête, ou de vous chasser, car les belles idées que vous avez sur notre compte, vous le savez, et où vous conduit une vie pareille, vous ne le savez certainement pas, mais nous, nous le savons. Vous mènerez une vie que les hommes maudissent et que Dieu condamne, car celui qui souhaite la mort de ses père et mère, n'a plus de cœur pour les hommes et plus de crainte de Dieu. Mais nous sommes encore vivants et notre fortune est à nous. Nous pouvons rendre la pareille pour la pareille, et puisqu'il vous tarde de sortir de nos mains, nous pouvons faire ensorte qu'elle n'arrive pas dans les vôtres, car, c'est nous qui l'avons gagnée, et nous pouvons en disposer. Cela nous ne le voulons pas encore; mais ce que nous vou-

lons, c'est que notre fortune n'aille pas dans des mains comme sont aujourd'hui les vôtres, et c'est à cela que votre mère et moi nous voulons pourvoir. Je ne suis qu'un boucher, et j'ai fréquenté peu de temps l'école; mais j'ai passé bien des soirées à faire la lecture, tandis que vous, qui avez dépensé tant d'argent à l'école, je ne vous ai jamais vu un livre dans les mains depuis que vous êtes sortis de l'école, et vos soirées vous les passez ailleurs qu'à la maison.

J'ai lu une fois dans un des gros livres que voilà, l'histoire d'un chevalier, qui par sa bravoure était devenu riche, et considéré dans tout le pays. Il construisit au-dessus de la ville de Brugg, un château comme on n'en voyait pas dans tous les environs et qu'on appela Besserstein, et ce château était si fort que personne n'était dans le cas de le prendre. Ce chevalier avait deux fils, qui se réjouissaient aussi de la mort de leur père, et calculaient d'avance quelle grande vie ils mèneraient du haut de leur château imprenable, en ravageant la contrée et pillant leurs voisins. Le père ayant appris cela, les fit venir devant lui et leur dit: — « Mes chers fils, j'ai bâti ce château pour la sûreté de ma maison et le bien de tout le pays. Or, comme je viens d'apprendre vos projets, je n'entends pas que le pays ait à souffrir de ma maison,

ni moi être la cause des maux auxquels sera exposé le pays. »

Et il obligea ses deux fils à mettre de leur propre main le feu au château, afin qu'il fût brûlé et que personne ne pût plus l'habiter.

Hier, comme je m'en revenais, cette histoire s'est présentée à ma pensée, et bien que je ne sois pas chevalier, bien que je n'aie pas bâti de château, j'ai cependant reconnu cette vérité dans cette histoire, à savoir: Ce que les parents ont gagné, grâce à la bénédiction de Dieu, ils devraient l'anéantir, plutôt que de le laisser devenir une occasion de malédiction dans les mains de leurs enfants. Mais avant d'imiter ce chevalier, nous voulons essayer, avec l'aide de Dieu de vous changer et de purifier vos mains. Nous voulons vous soumettre à une cure. Si vous y consentez et que cela réussisse, tant mieux! vous redeviendrez alors nos chers enfants, et nous rétablirons en vous notre confiance que vous ferez honneur à notre souvenir et ne vous fiérez pas. Si au contraire, vous vous y refusez, nous nous arrangerons de manière à garantir nous-mêmes notre souvenir, de façon que vous n'avez plus rien à y voir.

Maintenant, réfléchissez. J'attends votre réponse d'ici à trois jours. Seulement, n'oubliez pas que quand une fois Hans

Berner ouvre les yeux, il n'est plus aveugle; que qui l'a trompé une fois, ne le trompe pas deux fois, et que quand il a décidé quelque chose, il n'y a plus à y revenir. Je tiens à vous prouver que je suis Hans Berner, non seulement à la boucherie, et à l'hôtel de ville, mais aussi vis à vis de mes deux fils qui ne peuvent rien et ne sont rien, et qui, dans la situation où ils sont aujourd'hui, ne seraient pas dans le cas de gagner pendant huit jours leur pain honorablement. Maintenant allez. D'ici à trois jours il me faut votre réponse; ce que je déciderai alors, Hans Berner le tiendra, et à cet égard, Hans Berner et sa femme ne font qu'un.

Ainsi parla le père à ses fils. Chacune de ses paroles les écrasait comme si elles eussent pesé mille quintaux, aussi au bout de trois jours, haletants et tremblants, apportèrent-ils enfin le: — Oui! nous voulons nous soumettre. — Alors une cure des plus rudes commença: elle finit par réussir, et Hans Berner et sa femme pourront fermer les yeux en paix, car ils savent que leurs fils, devenus braves, honoreront leur mémoire, et posséderont comme une bénédiction ce qu'ils ont gagné grâce à la protection de Dieu.



